



Guide touristique - Guide régional (H/F/X)

Tourisme - Loisirs

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous aimez vous promener partout, observer, regarder, contempler mais aussi vous renseigner et connaître l'histoire des lieux, du patrimoine ? Après, vous devenez une sorte d'encyclopédie qui raconte des anecdotes à votre famille où vos amis à chaque fois que vous partez en visite ou en vadrouille dans un endroit ? Suivez donc le guide et découvrez-en plus sur cette formation !

Le Guide et la Guide touristique - guide régional assurent la visite, le commentaire et la découverte d'un patrimoine Ils accueillent, encadrent et animent des personnes seules ou des groupes lors de visites touristiques d'une ville, d'un lieu, d'un circuit, d'une entreprise, ... afin d'en présenter dans un climat agréable les attraits et particularités.

Au cours de cette formation en coordination et encadrement, vous apprendrez toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Guide touristique - Guide régional :

Techniques et méthode du guide : apprentissage des principales techniques de guidage à l'aide d'une carte, comment préparer une visite, traiter les sources et informations en présences mais aussi connaître son statut professionnel.

Techniques de communication : apprentissage des principales techniques de communication verbale, maîtriser sa voix, son discours, montrer, détailler des supports. Animer et interagir avec un groupe, partager les connaissances et se nourrir des échanges.

Savoirs et connaissances du guide : apprendre les principales informations utiles au guide, à savoir l'histoire, la culture artistique, la géographie touristique, la législation en matière de tourisme.

Connaître sa région, la Wallonie : approche de la Wallonie sous ses différents aspects, lecture du paysage urbain, des espaces publics et monuments, capacité à distinguer différents styles d'architecture et mobilier en fonction des époques et grandes périodes.

Connaître son environnement naturel : principes de géographies généraux, les reliefs, l'hydrographie, la géologie belge, mais aussi être capable de lire un paysage naturel en site urbain ou en site rural.

Connaître sa population : apprentissage des principaux aspects sociétaux, démographiques et économiques de notre société, de l'industrialisation à nos jours. Cela en vue d'expliquer le développement et l'évolution de notre pays mais aussi les enjeux qui en découlent.

Traditions, folklore et cuisine régionale : mise en avant des principales festivités et activités de notre région, son savoir-faire mais aussi ses coutumes, ses pratiques et sa gastronomie.

Les Guides touristiques exercent principalement dans leur région mais selon leurs ambitions professionnelles, ils peuvent parfois participer à des voyages plus longs et complets.

Alors si vous vous voyez déjà à l'autre bout du monde, ou en pleine visite, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées. »

Débouché(s) métier(s)

Guide indépendant / Guide indépendante

Employé / Employée dans un office de tourisme

Employé / Employée par un Tour opérateur

Débouché(s) future(s) formation(s)

Guide randonnée (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-touristique-guide-accompagnateur-en-randonnee>)

Guide nature (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-nature>)

Agent de voyage (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/agent-de-voyages>)

Point(s) fort(s)

Sur le terrain Contact client Activité en extérieur Quotidien varié

Finalité

Diplôme de formation de Coordination et d'encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Guide et la Guide touristique – régional doivent posséder plusieurs qualités :

Forme physique : une bonne endurance et condition physique sont nécessaires pour exercer ce métier puisque vous marchez au quotidien des distances variables, parfois plusieurs jours d'affilées.

Flexibilité : vous êtes amené à vous déplacer énormément en fonction des visites et parcours prévus. Vous pouvez partir en visite ou en voyage à des horaires variés et parfois pour une durée prolongée.

Bonne culture générale : vous avez une passion pour l'Histoire et la Géographie, le monde et les lieux touristiques sont votre cadre de travail. Vous veillez à connaître toute l'histoire et les caractéristiques des lieux que vous faites visiter afin d'apporter les meilleurs explications mais aussi anecdotes possibles. Vous rendez votre visite vivante grâce à votre savoir.

Relationnel : vous partez pour une aventure découverte, il faut donc créer du lien et une bonne ambiance de groupe. Vous devez faire respecter les règles de sécurité et les règles environnementales tout en gardant la confiance et l'intérêt du groupe.

Pédagogie : vous communiquez et partagez vos connaissances avec les touristes, les visiteurs. Vous leur partagez votre savoir de manière ludique, vous vous adaptez en fonction du public.

Connaissance des langues : connaître une ou plusieurs langues étrangères peut être un bel atout pour multiplier les visites et les clients potentiels.

Programme

1ère année :

X19/25 Histoire et institutions (28h)

X19/25 Culture artistique (100h)

X19/25 Géographie générale (20h)

X19/25 Environnement urbain (34h)

X19/25 Traditions, folklore (24h)

X19/25 Métier de guide (20h)

X19/25 Communication (12h)

X19/25 Animation de groupe (20h)

X19/25 Secourisme (32h)

X19/25 Application pratique de guidage (32h)

2ème année :

X19/26 Histoire et institutions (12h)

X19/26 Culture artistique (24h)

X19/26 Géographie (20h)

X19/26 Organisation et législation touristique (4h)

X19/26 Environnement urbain (56h)

X19/26 Villes (60h)

X19/26 Métier de guide (12h)

X19/26 Communication (16h)

X19/26 Application pratique de guidage (48h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.